

Initiative « 1000 emplois » : signez et faites signer !

Pour une sortie de crise sociale et écologique, la création d'emplois et la réduction de la durée du travail !

Nous vivons une crise grave et multiforme – sanitaire, sociale, économique, climatique – aux conséquences extrêmes. Pour éviter une précarisation croissante de la population, le chômage de masse, la relance de l'économie au détriment du climat, les syndicats genevois (CGAS), soutenus par le Cartel intersyndical et les partis de l'Alternative, lancent une initiative qui propose une transition accélérée vers une société durable, écologique et sociale, grâce à deux mesures :

1. Tant que le chômage est élevé, la création de 1000 emplois par an dans les domaines sanitaires, sociaux, de l'enseignement et de la transition écologique, dans les collectivités publiques cantonales, municipales et les institutions à but non lucratif poursuivant des buts d'intérêt public ;
2. L'encouragement à la réduction du temps de travail de 41 à 32 heures sans réduction de salaire d'ici à 2030.

Après avoir reculé dans les années 50 puis 70, la durée du temps de travail hebdomadaire stagne à un haut niveau en Suisse. Alors qu'en Allemagne elle est de 34.5 heures et en France de 36.1, il est temps de passer à l'offensive pour revendiquer la semaine de 4 jours (4 x 8h = 32h) afin de répartir les gains de productivité et réduire le chômage. Cette initiative s'adresse tout particulièrement au personnel de la fonction publique et parapublique qui pourrait en bénéficier doublement :

- par une augmentation du personnel au sein des services de l'Etat en sous-effectif ou/et particulièrement touchés par la crise que nous traversons ;
- par une réduction du temps de travail de 41 à 32 heures hebdomadaires.

Feuille de signature de l'initiative 1000 emplois ([lien ICI](#))

Pour plus d'informations et pour s'inscrire à des actions de récolte de signatures :

www.1000emplois.ch

Refonte de la loi sur le personnel de l'administration cantonale (LPAC)

Le Conseil d'Etat (CE) a mis en consultation auprès des organisations représentatives du personnel un projet de refonte de la LPAC. Le CE précise (cf. point de presse du 31 mars 2021) que « *cet avant-projet de loi (...) prévoit notamment une simplification des procédures de résiliation des rapports de service et une suppression de l'obligation de réintégration, de même que la possibilité de mettre fin aux*

rapports de service d'un commun accord ». Pour l'employeur, « *le cadre légal et réglementaire actuel ne favorise pas la souplesse et l'agilité visées dans sa stratégie RH* ». Le travail de lecture article par article de cet avant-projet de loi est en cours avec les syndicats. Le Cartel y participe et veillera à défendre la garantie de l'emploi et les droits acquis du personnel de la fonction publique et parapublique.

Projet de révision de l'assurance perte de gain (APG)

Suite à l'audit de la Cour des comptes, l'Etat doit revoir le système actuel d'auto assurance, qui couvre la perte de salaire pour raison de maladie. Actuellement, 0,1% du traitement est prélevé à cette fin. Les syndicats réclament depuis plusieurs années une meilleure protection maladie/accident du personnel lors de sa première année d'engagement, et du personnel auxiliaire ou/et engagé temporairement. Les discussions sont en cours avec l'employeur.

Un projet de loi a par ailleurs été déposé devant le Grand Conseil par une partie de la députation de gauche (PL12428), afin de garantir le maintien de ce statut d'autoassurance et élargir la protection du personnel en cas de maladie ou d'accident. Le Cartel intersyndical défend a priori les principes de ce projet de loi, certes perfectible, et s'engage pour que les conditions du personnel ne soient pas, sur cette question, péjorées.

Système d'évaluation et de rémunération : projet de réforme G'Evolue

Face aux résistances légitimes soulevées par le projet de réforme de la grille salariale des fonctionnaires de l'Etat (SCORE), le Conseil d'Etat a finalement décidé de tirer la prise en 2020. L'échec en est à attribuer aux gouvernements des précédentes législatures qui envisageaient un projet inégalitaire pour certains secteurs, et dont le méca-

nisme était totalement opaque. Depuis quelques semaines, l'employeur a initié des rencontres avec les organisations du personnel et planche sur un nouveau projet, G'Evolue. Le Cartel sera attentif à ce que ladite « évolution » profite généralement à toutes et tous. Il tiendra informé le personnel sur les étapes prévues.

1^{er} mai 2021 : manifestons !

Sous le slogan « **Solidaires pour la justice sociale, climatique et féministe !** », diverses manifestations sont prévues le samedi 1^{er} mai 2021, journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Rejoignez le tronçon du Cartel (banderole rouge « *Défendons ensemble les service publics !* »).

11h00 Rassemblement à la Pierre – Uni-Mail
13h30 Rassemblement bd James-Fazy
14h00 Départ du cortège
Fin du parcours sur la Plaine de Plainpalais
Port du masque et respect des distances obligatoires.
Programme : www.cgas.ch/1erMai/

Prenez soin de vous, visitez notre site, contactez les associations syndicales membres. A bientôt !

Le bureau